**Galerie René Coëz.** — La splendide collection de tableaux modernes de M. L. N. exposée dans la galerie de M. René Coëz, sera close jeudi soir 30 novembre. 36044—76970

**Ma Cure d'Eau, Vivez ainsi,** par l'abbé Kneipp. En vente dans nos bureaux. 35892—76329

## LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

**depuis 3 fr. le cent**

MPR HENRIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

## WATTRELOS

**Un banquet de Sainte-Cécile.** — Lundi, à sept heures et demie du soir, un banquet a réuni, dans la grande salle des fêtes de la ville de Wattrelos, les membres actifs et honoraires de la Société Philharmonique à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Il y avait deux cents convives environ.

De nombreux toasts ont été portés: sur la proposition de M. Thérin-Carrette, président d'honneur de la société, on a bu à la santé de M. Carnot, président de la République.

M. Montagne, chef de la Philharmonique, a annoncé le don de mille francs que fait Mme Thérin-Carrette à la société et aux pauvres de la localité, soit cinq cents francs à chacun. Un vivat a été chanté en l'honneur de la donatrice.

M. Thérin Carrette a fait connaître qu'il avait invité à ce banquet M. Trystram, sénateur du Nord, et que ce dernier, retenu à Paris pour affaires urgentes, s'est excusé de ne pouvoir y assister.

M. Simon Hien, capitaine du corps musical, a prononcé l'allocution suivante :

« Après le toast chaleureusement porté au président de la République par notre président d'honneur, je me crois autorisé au nom de la musique municipale tout entière de porter la santé de ceux qui la représentent si dignement.

» J'ai nommé M. Thérin-Carette, président d'honneur; M. Blanckaert, président; M. Leuridan, vice-président; M. Montagne, directeur.

» En exprimant publiquement à ces Messieurs la sympathie qu'ils nous inspirent je ne puis me dispenser de rappeler ici le dévouement et la bienveillance dont nous sommes l'objet de leur part. ... Nous avons pu apprécier dans le courant de cette année encore, combien était vif et sincère l'intérêt qu'ils portent à notre société.

» Nous sommes fiers et heureux de posséder parmi nous des hommes qui n'épargnent rien pour la rendre prospère, qui n'hésitent pas à se dépenser pour lui permettre d'acquérir une réputation de plus en plus enviée, et qui au besoin savent la défendre ...

» Tous nous saurons reconnaître les services signalés et les encouragements de toute nature qu'ils nous prodiguent avec une bonne volonté si évidente. Nous leur demanderons de nous continuer leur haut patronage, et leur bienveillant appui, en prenant de notre côté l'engagement de ne jamais démériter de l'insigne faveur qu'ils voudront bien nous accorder.

» Aussi Messieurs, je forme en terminant le vœu de nous montrer toujours reconnaissants envers ceux qui nous témoignent de si grandes marques d'attachement, et je vous propose, par un chaleureux vivat, de les unir dans un même sentiment d'estime et de gratitude. »

Pendant toute la durée du banquet, des intermèdes comiques ont été chantés par M. Hugues, de Roubaix, qui a excité l'hilarité générale.

Des solistes de la musique municipale MM. Hérinck, piston, L. Leclercq, trombone, Versavel, flûtiste, ont joué divers morceaux qui ont été très applaudis.

Le banquet, où la plus franche cordialité n'a cessé de régner, s'est terminé fort avant dans la nuit.

## L'INSUFFISANCE DE LA Distribution des Eaux de la Lys

Dans la partie du travail de M. Eugène Motte que nous allons reproduire, M. le rapporteur repousse victorieusement l'objection qui pourrait lui être faite à savoir qu'il serait possible de trouver des ressources pour l'industrie dans la distribution d'eau potable et dans l'installation de l'usine de relai de la Viscourt, puis il examine ce que doit être dans l'avenir la distribution d'eau industrielle dont les municipalités des deux villes ont pris le monopole.

» IV. *Nous ne pouvons et ne devons compter sur l'eau potable d'Anchin pour aider l'industrie.* — L'état des travaux et les calculs des ingénieurs semblent permettre de tabler sur l'adduction à Roubaix-Tourcoing, en 1896, de dix à quinze mille mètres cubes d'eau potable. Mais ce cube de 15,000 mètres est-il assuré? Admettons-le, bien qu'il soit accrédité dans le public que les sondages pratiqués ne permettent de compter que sur 10,000 mètres cubes.

» La population de Roubaix Tourcoing, en 1896, sera de 200,000 habitants, sans compter la population flottante, et l'on peut dire que la superficie construite dans les deux villes est double de ce qu'elle serait pour une population normale, car les usines couvrent autant de terrain, sinon plus, que les logements. Quand nous jouirons des bienfaits de l'eau potable, les lois de l'hygiène et de l'humanité commanderont à tous les industriels, aux propriétaires, à tous les habitants, d'avoir leur abonnement; le conseil de salubrité y aidera. Le service de la voirie imitera l'exemple des grandes villes de plus de cent mille âmes. Dans tous les quartiers populeux et ouvriers, il est d'absolue nécessité que le lit d'eau assainisse constamment la rue.

» Nos villes ont bien compris les préceptes de l'hygiène en assurant aux habitants, lors du projet d'études, un tarif très bas pour l'eau potable, le même tarif que pour l'eau de la Lys. Aussi le cube sera-t-il vite absorbé. Et c'est un grand bonheur que cette eau ne soit pas une eau de luxe, car plus le cube consommé sera grand, moins il y aura d'épidémies et de lits à l'hôpital. Les 15,000 mètres cubes d'eau potable, non seulement seront absorbés par les habitants et la voirie, mais seront insuffisants à brève échéance.

» Que voyons-nous en effet à Lille, notre plus proche voisine? c'est l'agglomération qui se prête le mieux à une comparaison avec notre centre de Roubaix-Tourcoing, puisque les besoins, les mœurs et les montants des populations sont identiques, 200,000 habitants de part et d'autre.

» La ville de Lille a inauguré en 1871 la distribution d'eau d'Emmerin.

» En 1871, la consommation ménagère a été de 121,606 mètres cubes, et le service public de 1,582,849 mètres cubes.

» En 1881, la consommation ménagère a été de 906,776 mètres cubes, et le service public de 2,165,611 mètres cubes.

» En 1891, la consommation ménagère a été de 1,445,211 mètres cubes, et le service public de 3,303,000 mètres cubes.»

Suit un relevé de la consommation d'eau d'Emmerin pendant les années 1871 à 1891, relevé d'où il ressort que la consommation industrielle a quadruplé d'importance, que la consommation ménagère est passée de 121,606 mètres cubes à 1,445,211 mètres cubes, et que l'ensemble du volume d'eau relevé a triplé.

M. Eugène Motte poursuit :

» L'ensemble de la consommation d'eau potable et hygiénique est donc à Lille de 4,750,000 mètres cubes ou de 13,000 mètres cubes journaliers.

» Peut-on, dans ces conditions, escompter l'eau potable d'Anchin pour soulager les besoins de l'industrie? Roubaix et Tourcoing ont une population fixe plus dense qu'à Lille, une population flottante plus nombreuse, une voirie qui demande plus de soins parce qu'elle ne peut pratiquer le « tout à l'égout » aussi facilement qu'à Lille qui est sillonnée de petits canaux. Roubaix et Tourcoing ont à desservir d'eau potable le personnel d'établissements industriels beaucoup plus nombreux qu'à Lille, tout en assurant également l'alimentation d'eau potable dans les maisons de ce même personnel. 15,000 mètres cubes y suffiront à peine. Ne comptons donc plus sur l'eau d'Anchin.

» Voyons maintenant ce que nous réserve l'usine de relai de la Viscourt.

V. *Tout le surplus que nous pouvons espérer de l'usine de la Viscourt est déjà absorbé.* — La Commission intercommunale, en 1892, a décidé la création de l'usine de relai de la Viscourt et le développement du matériel de puisage pour que le cube journalier puisse être de 48,000 mètres. Les autorisations préfectorales sont datées de mai 1893. L'on croyait assurer ainsi pour longtemps la sécurité de l'avenir et avoir enfin une marge de prévoyance. Les faits sont venus brutale nent infirmer tous les calculs...

» L'industrie de Roubaix-Tourcoing, même en ce temps de crise où les débouchés des deux Amériques nous manquent, a marché à pas de géants. Chacun cherche à diminuer le prix de revient par un chiffre d'affaires toujours plus grand, et de l'ensemble de ces sacrifices bien compris, résulte cet élan énorme de progrès qui fait de nos deux villes de plus avantageux des centres ouvriers. Au moment donc où l'on préludait à la création de cette usine de relai, toute la consommation supplémentaire qu'on escomptait pour les besoins de 1896 est déjà absorbée. On a consommé, le 18 août 1893, 45,471 mètres cubes. Nous resterons donc, comme avant, à la merci du moindre accident, et l'on ne commande dès aujourd'hui une cinquième machine à Bousbecque, et ces 48,000 mètres cubes ne seront encore servis qu'à raison de 2,000 mètres cubes par heure de jour et de nuit, ce qui est contraire aux besoins raisonnés de l'industrie qui ne s'exerce pas de jour et de nuit, mais seulement de 7 heures du matin à 6 heures du soir. Nous étudierons, d'ailleurs, plus loin, cette question.

» VI. *Ce que l'industrie est en droit d'attendre d'un service public à monopole.* — Nous venons d'examiner à fond la situation actuelle et passée de l'industrie de Roubaix-Tourcoing; envisageons maintenant ce que doit être dans l'avenir le service public d'eau industrielle; voyons les raisons qui ont fait que les municipalités les mieux intentionnées ont été toujours surprises par le développement de l'industrie. ...

» Quand, au mois de mai, la Chambre de Commerce de Roubaix formula aux municipalités le désidératum de 100,000 mètres cubes, on lui fit observer qu'un service municipal ne devait développer ses moyens d'action qu'autant qu'il y aurait *certitude* que les travaux trouveraient de suite leur rémunération par l'absorption immédiate du cube supplémentaire. L'on prétendit qu'en industrie (et le service municipal *fut assimilé à une industrie*) ce raisonnement prudent était de règle et qu'on ne devait procéder que par certitude.

» Nous ne pouvons que protester contre cette assimilation. Admettons la cependant pour un instant. Jamais aucun industriel n'a en mains une clientèle assurée quand il crée son usine; il a des présomptions, jamais de certitude, même pas de quasi-certitude. L'aléa de facture en industrie est de tous les instants. La situation du service municipal est d'ailleurs toute autre. Il a le monopole de toute la distribution d'eau dans les deux villes. Ce monopole a été l'occasion d'une source considérable de revenus, tout en passant à zéro le matériel énorme qui forme le patrimoine municipal.

» Depuis l'origine du service jusqu'en 1892, les villes ont encaissé un excédent de recettes de 2,337,433 fr., tout en ayant passé par profits et pertes le règlement de 2,060,175 fr. de dépenses d'installations nouvelles et amorti partiellement les emprunts de 1860 et 1863. L'industrie a donc payé aux villes 7,010,207 fr. au delà de ses frais généraux du service.

» Aussi avons-nous le droit de dire que cette situation de monopole n'a pas que des avantages. Elle crée des charges aux villes; elle leur interdit de raisonner en industriel plus ou moins capricieux, plus ou moins prudent, mais qui ne nuit qu'à sa bourse si ses caprices et sa prudence éloignent de lui la clientèle. Le monopole qu'assure le décret de 1860 force les villes à satisfaire la clientèle à tout instant, à toute heure du jour, sauf le cas de force majeure. C'est l'exécution de ce devoir que nous venons réclamer. » *(A suivre).*

## TOURCOING

**Une messe** en l'honneur de St-Eloi, patron des forgerons, maréchaux-ferrants, charrons et cultivateurs, sera célébrée en l'église de Notre-Dame de Lourdes, le 1er décembre, à 8 h. 1/2 du matin.

**Une inondation dans le quartier du Flocon.** — Lundi, vers 7 heures du soir, un tuyau de la nouvelle canalisation de 0,800 m/m a éclaté dans toute sa longueur, en face du point terminus de l'embranchement du canal. En quelques secondes, un véritable déluge d'eau s'est répandu dans tous les environs ; dans la nouvelle rue qui conduit au canal et la partie basse de la rue du Sentier, elle s'est élevée, malgré les bouches d'égout, à plus de 0,50 c. de hauteur. Toutes les caves ont été inondées, ainsi que le peignage de M. Lamon et un magasin de laine du voisinage.

Chez M. Decottignies, fermier, on a eu à peine le temps de sauver les ouvelles et les teilles de lait; tous les légumes d'hiver emmagasiné dans les soussols, et d'autres provisions surnagent dans l'eau, qui s'est rapidement élevée jusqu'aux votûes, chez M. Desrousseaux, qui tient ce cabaret si fort en saillie sur la rue, il a été impossible de sauver quoi que ce soit de la cave; et l'eau a monté en quelques minutes jusqu'à l'appui des fenêtres.

Les rues sont ravinées comme après le passage d'un torrent ; de nombreux affaissements se sont produits, et le dessus de l'aqueduc, près du canal, est tellement bouleversé, que tout fait supposer qu'il y a eu écroulement de la voûte.

Il ne paraît pas qu'il y ait un défaut, une faille, au tuyau qui a éclaté : la partie qui a éclaté a presque une forme régulière, ovale allongée, et la cassure est très nette. Ce serait donc à l'énorme pression exercée sur ce point qui se trouve au moindre niveau de la nouvelle canalisation que l'accident serait dû.

Une équipe d'ouvriers s'est mise au travail mardi à la première heure et les choses seront rapidement remises en état, en ce qui concerne la distribution d'eau; il n'en sera pas de même des rues dont les chaussées devront être remaniées à peu près dans toute leur étendue.

Comme on le voit, les dégâts causés par cette inondation seront importants.

**L'éclairage de la rue du Caire.** — On a commencé lundi la canalisation du gaz, dans la rue du Caire, classée récemment dans le réseau municipal.

**Accident suivi de mort dans une teinturerie.** — Lundi, vers 7 heures 1/2 du matin, un bien triste accident s'est produit à la teinturerie de MM. Liard et Marchand, rue Saint Pierre.

Un ouvrier, Jean-Baptiste Braye, âgé de 65 ans, demeurant à Mouscron, rue des Brasseurs, était occupé à passer à la laveuse plusieurs écheveaux de fil qu'il portait sur le bras gauche. En se penchant pour « déclincher » la machine, le malheureux eut le bras pris entre les rouleaux et arraché presque à la hauteur du coude.

On appela aussitôt M. le docteur Caudrelier, qui donna les premiers soins sur place; le blessé fut ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu, où l'amputation du bras, au-dessus du coude, fut aussitôt pratiquée. Le malheureux Braye supporta cette opération avec un véritable héroïsme, et parlait même de retourner dans la journée, à Mouscron, pour se faire soigner chez lui.

L'amputation paraissait avoir pleinement réussi, l'état de la victime était on ne peut plus satisfaisant, quand, quelques minutes avant midi, il se déclara une abondante hémorrhagie, qu'on ne parvint pas à arrêter, bien qu'on ait mis en œuvre les moyens les plus énergiques. A midi 1/2, Braye rendait le dernier soupir, après avoir perdu jusqu'à sa dernière goutte de sang.

Un détail qui fait frissonner : Quant M. Villon, commissaire de police du 2e arrondissement, est arrivé à la fabrique, pour se rendre compte de la manière dont l'accident était arrivé, l'avant-bras fut retrouvé dans le bac de la laveuse !

**Une maison mise au pillage.** — En rentrant dimanche soir chez lui, M. Henri Dutilleul, demeurant rue de Calais, 89, trouva tout en désordre dans les différentes pièces du rez-de-chaussée et de l'étage. Plusieurs meubles avaient été fracturés et de l'un d'eux on avait enlevé une somme de 25 francs, appartenant au maître de la maison. Dans la chambre d'une locataire, Mlle Bauwens, ouvrière de fabrique, on avait également fracturé une commode et pris dans une boîte toutes les économies de la malheureuse fille, une somme de 100 francs en or. Le malfaiteur a dû entrer à l'aide de fausses-clefs, car la porte, pas plus que les fenêtres, ne présentait aucune trace d'effraction.

**Odyssée d'un déserteur.** — Samedi après-midi, un jeune homme qui paraissait dans le plus grand dénûment se présentait à la gendarmerie de Tourcoing, se disant déserteur du 27e régiment d'infanterie. Comme on n'avait reçu aucun signalement se rapportant à sa déclaration, il fallut se renseigner, et les instructions parvenues lundi matin, confirmèrent en tous points les dires du malheureux.

Il se nomme Emile-Paul Billot, né le 11 septembre 1870 à Semur (Côte-d'Or), engagé volontaire du 20 octobre 1888 au 37e de ligne à Nancy, dont le dépôt est à Troyes. Il abandonnait son corps le 24 décembre 1889, et passait la frontière du Grand-Duché de Luxembourg qu'il quittait l'année dernière pour la Belgique, d'où il a été expulsé le 21 courant comme vagabond.

Après avoir erré quelques jours dans les environs, mourant de faim, il s'est décidé à se rendre.

**Blanc Seau.** — *La messe de Sainte-Cécile.* — Dimanche matin, la société chorale de la paroisse Saint-Eloi, a exécuté en l'église du Blanc-Seau, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, la grand'messe Saint-Louis, de Th. de la Hache.

De l'avis de tous les assistants, et ils étaient très nombreux, l'exécution a été remarquable de justesse, d'ensemble et de sentiment.

Les soli ont été chantés d'une façon irréprochable par MM. P. Cousser et H. Pongnies.

Le soir, vers six heures, le banquet traditionnel a réuni au local les membres de la société.

**Roncq.** — *La grève partielle terminée.* — Les soixante ouvriers tisserands du *lissage en draps* de MM. Lauréat frères, qui s'étaient mis en grève vendredi soir, ont repris le travail lundi matin. Un accord a pu être établi pour les retenues pour amendes qui avaient été, on le sait, la cause du conflit.

## LILLE

**M. de Mun à Lille.** — Notre correspondant de Lille nous informe que M. de Mun donnera une conférence, dans cette ville, dimanche prochain.

**L'inauguration du nouvel hôtel de la Banque de France.** — C'est lundi matin que le nouvel hôtel de la Banque de France a été ouvert au public.

Cette maison prospère que Mme Castelyn-Lebon avait fait bâtir devint après sa mort la propriété de M. le comte d'Hespel. La Banque de France trouvant l'immeuble de son goût l'acheta et lui fit subir des travaux d'appropriation.

En pénétrant dans l'hôtel on trouve au haut du perron d'honneur l'ancien vestibule plus éclairé et transformé en salle des Pas-Perdus.

Les anciens salons sont maintenant les divers bureaux de l'établissement.

Le tout est chauffé par des calorifères à eau chaude.

Dans les caves, des tombeaux de fer solides comme des forteresses, défient le feu et les voleurs renferment le numéraire et les titres en dépôt.

**A propos des grèves des mineurs.** — M. le préfet du Nord s'est rencontré tout récemment à Douai avec les directeurs des Compagnies d'Aniche, de l'Escarpelle, de Douchy et d'Anzin-court. A la suite de cette entrevue, le bruit s'est répandu que la mission du préfet du Nord était, à l'instigation du gouvernement, de négocier la rentrée des ouvriers mineurs congédiés à la suite de la grève.

Présentée sous cette forme, il l'*Echo*, l'information est inexacte. Ce qui est vraisemblable et ce que nous croyons savoir, c'est que le gouvernement a prié les préfets du Nord et du Pas-de-Calais de s'entourer de renseignements complets et précis sur la situation dans les deux bassins houillers de notre région et d'ouvrir une enquête impartiale sur les conséquences de la grève.

## Concerts et Spectacles

**Pour le monument Nadaud.** — Neus avons annoncé qu'une grande soirée fantaisiste, organisée par les « Bouloteux », sera donnée le samedi 9 décembre, à huit heures précises du soir, dans le vaste local du « Café des Tuileries », rue de l'Alma, au profit de l'œuvre du monument de Gustave Nadaud.

Les organisateurs se sont assuré le concours d'éminents artistes roubaisiens et de la *Estudiantina*.

Le programme comprend : Théâtre forain, Théâtre oriental, Plaza de Toros, comédie nouvelle, projections amusantes, concert libre.

L'entrée sera libre pour toute personne munie d'un billet de la tombola organisée avec le concours de MM. les artistes peintres, sculpteurs et dessinateurs de Roubaix.

Un pressant appel est adressé à tout le public roubaisien particulièrement à MM. les chanteurs, musiciens et bouleurs, en faveur de l'œuvre du monument à élever à l'illustre chansonnier.

**Roubaix.** — *Choral Nadaud.* — La commission administrative informe les sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition aujourd'hui mardi 28 novembre; ils sont instamment priés d'assister à celle de samedi 2 décembre, en vue de l'exécution du lendemain.

**Tourcoing.** — *La représentation théâtrale.* — Bien que représentée bien des fois déjà à Tourcoing, l'opérette *Les vingt-huit jours de Clairette*, a encore obtenu lundi un succès d'affluence. Nous avons rarement vu la salle aussi pleine.

Mlle Marie Deschamps a rendu le rôle de *Clairette* avec un brio qui lui a valu plusieurs rappels. Très goûtée aussi Mlle Stas en *Bérénice*. M. Baujot que nous voyons ici pour la première fois dans le personnage de *Vivanel*, déploie énormément d'entrain. Quant à MM. Army, *Gibard*, et Louis Couvreur, l'inimitable *Michonnet*, ils jouissent toujours à bon droit des faveurs du public.

Nous n'insisterons pas nos éloges habituels à l'orchestre qui a eu quelques faiblesses; il est vrai de dire que c'est au lendemain de Sainte-Cécile.

## HIPPODROME-THÉATRE

**Jeudi 30 Novembre**

LE GRAND SUCCÈS DE LA SAISON THÉATRALE A GAND

**MIREILLE** DE GOUNOD | **LE CHALET** D'ADAM

— Je n'ai jamais senti mon estomac, ni pendant la digestion, ni à aucun moment de la journée, disait un beau vieillard dont la santé faisait l'admiration de tous. — Parbleu, répondit son médecin, depuis trente ans, je lui recommande de manger chaque matin un potage au lait avec du **Tapioca Rils.** 36071d

## TRIBUNAUX

**Tribunal correctionnel de Lille.** — *Audience du lundi 27 novembre.* — MAUVAIS FRÈRE. — Un loueur de voitures, Auguste Liagre, âgé de 44 ans, demeurant rue de Turenne à Roubaix, avait cherché querelle à sa sœur; à un moment donné il la frappa à la main gauche d'un coup d'instrument tranchant ; blessée à la main, la plaignante ne sera point rétablie avant une vingtaine de jours. Liagre, traduit pour ce fait devant le tribunal, est condamné à quatre mois de prison.

TRISTE FILS. — Th. Vancampen, qui travaille au tissage de M. Deledalle, rue de Lorraine, à Roubaix, sortait de l'établissement, il y a quelques jours, vers midi, quand son fils désiré, se jetant sur lui lui, lance à la tête deux coups de poing, et le renverse.

Vancampen, outré de ce procédé, porta plainte contre son fils qui fut arrêté.

A l'audience, le prévenu allègue pour sa défense que son père, par les mauvais renseignements qu'il avait donnés sur son compte, l'avait fait chasser de l'atelier où il était occupé.

Il n'avait pu maîtriser sa colère et avait exercé contre son père des violences.

Vancampen déclare au Tribunal qu'il a lieu de se plaindre de la conduite habituelle de son fils; ce dernier, sur les vingt francs gagnés par semaine rapporte à la maison cinq ou six francs.

Le fils Vancampen se voit infliger trois mois de prison.

LA JEUNE SERVANTE Victorine Vallée, inculpée d'avoir détourné des bijoux et numéraire au préjudice de ses patrons, épiciers à Roubaix, dans les circonstances que nous avons déjà relatées, encourt une peine de deux mois, mais avec application de la loi Bérenger.

UN FRAUDEUR DE PROFESSION. — Ernest Favorel était posté sur la route du Mont-à-Leux à Tourcoing pour recevoir près du viaduc du chemin de fer, les paquets de contrebande que lui jetaient du compartiment des marchandises. Il a déjà été condamné sept fois pour fraude, il recueille une peine de six mois et mille francs d'amende.

**Tribunal de commerce de Roubaix.** — *Audience du 27 novembre.* — *Le copie de lettres.* — La copie de lettres, qui n'est ni coté ni paraphé, ne peut seul faire preuve en justice pour celui qui le produit. Tel est l'important point de droit qui ressort du jugement rendu aujourd'hui dans une affaire Vve Jacquard contre Defrenne que nous avons relatée, lors des plaidoiries.

La conclusion pratique c'est que les commerçants auront à se préoccuper de soumettre le copie de lettres à la même formalité du visa et de la paraphe que le livre journal ou le livre d'inventaires. Le Tribunal a d'ailleurs, en l'espèce, fait application d'un arrêt de la Cour de Rennes, sanctionné ensuite par la Cour de cassation.

Un grand nombre de personnes qui ont des occupations sédentaires, de femmes surtout, sont sujettes à la *constipation* qui fait que les matières séjournent trop longtemps dans le tube digestif. Une partie de ces matières se résorbent pour empoisonner notre organisme et causer des maux de tête, des malaises nerveux et un grand nombre de maladies qui peuvent si facilement devenir incurables. Hâtez-vous toujours de combattre la constipation. Ne passez jamais une journée sans remplir cette fonction qui est de toutes la plus indispensable. Le meilleur moyen est de faire usage de la **Tisane Dussolin.** C'est en même temps le meilleur dépuratif et régénérateur des forces et du sang. Le flacon, accompagné d'une notice explicative, se trouve au prix de 4 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. Rappelez-vous bien du nom. « **La Tisane Dussolin.** » Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne. 36072d

**ETAT-CIVIL.** — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 novembre.* — Jeanne Duchaussoir, rue de l'Epeule, cour Govaert, 2. — Marcel Desmet, rue du Fontenoy, 105. — Désire Dengeulin, au Hutin, maisons Declercq. — Lucie Demay, rue Notre-Dame, 56, cour Delobel. — Albert Fiévet, rue de l'Ommelet, impasse Belgue, 33. — Elodie Martyn, rue de Croix, cour des Champs-Elysées, 9. — François Vansever, rue des Quinze-Vingts, 6. — Albert Rivière, Hôtel-Dieu. — Henri Sandras, rue du Pile, cour Houpe, 3. — Arthur Morel, Place Notre-Dame, 4. — *Mariages.* — Eugène Breyal, expéditeur, 25 ans, rue de l'Espérance, 37, et Marie Chieux, sans profession, 19 ans, boulevard de la République, 22. — Camille Duchatel, employé, 20 ans, fort Fresez, 57 et Louise Voreux, tisserande, 19 ans, rue de la Fraise, 25. — Georges Leplat, boucher, 24 ans, à Flers et Marie Beaumont, sans profession, 22 ans, rue Turgot, 21. — Charles Rousel, plâtrier, 25 ans, rue d'Alger, cour Butteul, 10 et Adelaïde Bourry, repasseuse, 23 ans, rue d'Alger, cour Butteul, 10. — Henri Pouparel, papetier, 30 ans, rue Latine, 11 et Marie Fay, tailleuse, 20 ans, rue St-Joseph, 8. — Jean-Baptiste Lepers, peintre décorateur, 34 ans, rue Saint-Louis, 65 et Louise Scherpereel, bobineuse, 22 ans, rue des Chasseurs, 6. — Liévin De Mastry, tisserand, 27 ans, rue des Longues-Haies, 150 et Elisa Janssens, tisserande, 21 ans, rue du Tilleul. — Charles Couplet, tailleur, 23 ans, boulevard Gambetta 147 et Sophie Bags, couturière, 20 ans, rue de Mons, maison Gérard. — Emile Lemaire, employé d'octroi, 24 ans, rue Neissonnier, maison Lemaire et Julie Leclercq, piqueuse, 23 ans, rue du Tilleul, 46 — Jules Leclercq, journalier, 30 ans, rue Monge, 18 et Julie Plateau, journalière, 24 ans, rue Monge, 18. — Alfred Briel, boucher, 24 ans, à Tourcoing et Celina Corin, demoiselle de magasin, 19 ans, rue Spyncmen, 73. — Félix Duthillier, rentreur, 27 ans, rue de Toulouse, 28 et Hermance Voreux, repasseuse, 23 ans, rue de la Chaussée, 25. — *Déclarations de décès.* — Jean-Baptiste Delattre, 56 ans, marchand de lait, rue de Lannoy, fort Desprez, 4. — Charles Van Pottakberghe, 9 ans, rue des Anges, 89. — Victoire Bonte, 81 ans, coutrière, rue Pellart prolongée, 173. — Louis Brouvost, 4 ans, rue de Wasquehal, cour Coupil, 10. — Flore Sigier, 26 ans, ménagère, rue de Tuyll, 11. — Charles Hag, 48 ans, domestique, Hôtel-Dieu. — Virginie Taefnuid, 79 ans, rentière, rue Haulchenton, 45.

*TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du 26 novembre.* — Joseph Dureuilombier, rue Leverrier. — Maurice Coisne, rue d'Alsace. — Gilbert Cagus, ruelle Cottron. — Jean-Baptiste Dutriez, rue Malaense. — *Du 27.* — Juliette Claus, rue de Gand. — Bertha Spaenninks, rue de l'Epeule. — Georges Delahaye, rue de l'Amiral Courbet. — Gaston Blache, rue Sébastopol. — Albertine Conayre, rue de la Marlière. — Marie Daf, au Hallot. — Marie Weytens, rue des Anges. — Lucienne Delplace, place des Plaisances. — Marie Dubrulle, rue Saint-Eloi. — *Déclarations de décès du 26.* — Georges Desmettre, 3 ans, rue Nouvelle. — Emile Rossuyt, 2 ans, rue Delhaye. — Ernest Dureuilombier, 12 ans, rue du Touquet. — *Du 27.* — Henri Bervaux, 78 ans, sans profession, Hospice-Général. — Gustave Desmet, 4 an, rue de la Croix-Blanche. — Abelina Delehonte, 69 ans, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Henri Jacobin, 89 ans, sans prof., rue Pamelart. — Marie Bouche, 1 mois, rue Saint-Joseph. — Cyrille Focquenoy, 22 ans, faïencier, Hôpital civil. — Georgette Monger, 1 mois, rue du Brun-Pain. — Céline Vermesse, 34 ans, sans profession, rue de la Vigne. — Céline Dutbolt, sans profession, Hôpital civil.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TONNEAU-D'HONDT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Léon-César-Louis TONNEAU, décédé à Roubaix, le 26 novembre 1893, dans sa vingt-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 120.

Les amis et connaissances de la famille BONTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Victoire-Ludivine BONTE, pieusement décédée à Roubaix, le 27 novembre 1893, dans sa 50e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 9 heures, en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart prolongée, 173.

Les amis et connaissances de la famille DAZIN-MOTTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Joséphine-Jeanne DAZIN, décédée à Flers (Nord), le 27 novembre 1893, dans sa 70e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 29 courant, à 10 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 30 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église du Sart, à Flers. — L'assemblée à la maison mortuaire, au hameau du Sart (Flers). — L'Obit du Mois sera célébré le mardi 19 décembre, à 10 heures. L'Obit de la Confrérie du Saint-Sacrement sera célébré le jeudi 21 décembre, à 8 heures; celui de la Confrérie du Mont-Carmel, le samedi 23 dudit mois, à la même heure.

## NORD

**Terrible accident à la fabrique de sucre d'Estrée-Blanche. Un mort et un blessé.** — Vendredi vers cinq heures et demie du soir, M. Lemaire, surveillant à la fabrique de sucre d'Estrée-Blanche, était en train de faire tourner un wagon sur une plaque pour le diriger vers le trou à pulpes, quand un autre wagon qui était resté sur la voie de service et qui n'était ni muni de frein ni calé vint tamponner le premier wagon.

Un ouvrier, François Hochard, eut le bras droit fracturé; un autre ouvrier, Aimé Poiret, fut atteint très grièvement, et rendit peu après le dernier soupir. M. Clément, médecin à Enquin, appelé auprès des deux blessés, a donné des soins à Hochard, qui a ensuite été reconduit à son domicile, à Bomy. Quant à Poiret, qui avait été transporté chez ses parents, il n'a pu que constater le décès.

**Une tentative de parricide à Gravelines.** — M. Jaussoonne, charcutier, en ouvrant son secrétaire, s'était aperçu qu'il lui manquait une somme de 200 fr. Ses soupçons s'étant portés sur son fils, il alla le trouver à l'estaminet et lui fit des remontrances qui furent très mal reçues. A un certain moment, le jeune homme tira de sa poche un revolver et en tira des coups sur son père qui eut la main traversée.

Le jeune parricide a été arrêté à Loon par la gendarmerie qui l'a conduit à la maison d'arrêt de Dunkerque.

**Un vol de 1500 fr. à Roncbin.** — Un vol audacieux a été commis dans la soirée de dimanche entre 6 et 7 heures du soir chez M. Coche, fermier. Des malfaiteurs ont enlevé un billet de 1000 fr., 3 billets de 100 francs, 100 fr. en or et 100 fr. d'autre monnaie.

La police a ouvert une enquête.

**Un accident à Dunkerque.** — Une équipe d'ouvriers était occupée hier après-midi à recevoir du sable servant de lest à bord de la bélandre « La Téméraire » lorsque la corde qui retenait les bennes vint à se briser. 200 kilos tombèrent sur la bélandre qui coula à pic et on eut grand peine à sauver un ouvrier nommé Bone qui eut les deux avant-bras brisés.

## BELGIQUE

**Mouscron.** — *Emprunt de la ville de Mouscron.* — Voic la liste des obligations de la ville de Mouscron, sorties, arriérées et non remboursées. N° 94, 503, 504, 438, 4 et 30.

Tirage du 15 novembre 1893. — N°s sortis 346 et 682. Emprunt de 3 1/2 0/0 pour l'année 1886. Arriérés: n° 9, 136 et 142. Tirage du 15 novembre 1893. Sortis n° 351.

## LA MAISON AUX DERNIÈRES CARTOUCHES

**Bazeilles, 1er Septembre 1870**

Les glorieux faits d'armes de l'infanterie de marine ne se comptent plus; mais dans le nombre, combien, hélas! resteront oublités!

Toutefois, il en est un qui survivra, et dont le souvenir ne saurait s'effacer de nos mémoires : c'est la défense, dans Bazeilles, de la maison aux dernières cartouches.

Peu de personnes connaissent les détails de cette lutte gigantesque, dans laquelle cent vingt « marsouins » ont tenu tête, pendant plusieurs heures, à une légion d'Allemands. Témoin oculaire de cet héroïque fait d'armes, j'ai voulu essayer d'en retracer toutes les péripéties pour bien montrer à nos jeunes officiers ce que leurs anciens firent il y a vingt ans, ce qu'eux-mêmes feront demain, peut-être !

I

C'était le 1er septembre 1870.

Depuis quatre heures du matin, une fusillade formidable emplissait de bruit et de fumée Bazeilles, Balan et les environs.

Plusieurs fois ces deux villages avaient été pris par les uns et repris par les autres.

Vers sept heures, les Allemands, repoussés par la fameuse charge à la baïonnette du 2e régiment de l'infanterie de marine, enlevé par son colonel, plaient de tous côtés et nous cédaient le terrain.

La grande rue de Bazeilles, les voies adjacentes, les fossés de la route étaient jonchés de cadavres et de blessés bavarois.

Mais l'ennemi, énergiquement soutenu, lançait bientôt sur nous de nouvelles forces devant lesquelles épuisées, décimées, nos troupes devaient être obligées de se retirer,

A ce moment, j'entendis le colonel appeler le capitaine Bourgey, de la 13e compagnie du régiment (4e compagnie du 1er bataillon), et lui prescrire d'occuper une grande maison en bordure sur la route, qu'elle commandait, avec mission de s'y défendre et de s'y maintenir coûte que coûte. J'ai su, depuis, que c'était la maison *Bourgerie*.

J'appartenais alors, comme sous-officier, à cette 13e compagnie, que le combat de la veille avait réduite au chiffre d'environ soixante hommes.

Le capitaine Bourgey prit possession de la maison et s'y fit suivre par la 5e compagnie (compagnie Delaury), à laquelle il ne restait guère également que soixante ou soixante-dix hommes. Les deux lieutenant s manquaient; les deux sous-lieutenants étaient; 13e, Escoubet; 5e, St Félix,

M. Bourgey, plus ancien, allait diriger la défense

A peine étions